



Programme Formation

Perfectionnement à l'utilisation d'une tronçonneuse en sécurité pour effectuer de l'ébranchage et du billonage

Le vendredi 5 décembre 2025 de 9h30 à 13h ou de 14h à 17h30

Lieu en cours de définition

10 stagiaires répartis en 2 groupes de 5
(1 groupe de 5 par demi-journée)

OBJECTIF

- Travailler en sécurité avec plus d'aisance sur un chantier bois
- Savoir aborder des cas plus techniques
- Approfondir sa technique

CONTENU

Durée : 3h30

Vendredi 5 décembre – matin (9h30-13h) ou après-midi (14h-17h30)

- Accueil et tour de table
- Module : Comportement et technicité
 - Technique de façonnage et d'ébranchage
 - Technique de tronçonnage
- Evaluation et bilan de la formation

INTERVENANT

Geoffrey PUNTOUS sera le formateur de cette session. Spécialisé dans la formation à l'abattage manuel il est le formateur référent au sein du CFPPA forestier de Bazas.

PUBLIC CIBLE ET MÉTHODES

Public : Agriculteurs.trices du Béarn

Pré-requis : avoir effectué la formation « Initiation à l'utilisation d'une tronçonneuse en sécurité pour effectuer de l'ébranchage et du billonage »

Démarche pédagogique

Cette formation a comme logique de répondre aux principales questions que se posent les participants. Pour cela, les séquences pédagogiques s'appuieront sur :

- Des échanges d'expériences entre participantes et avec l'intervenant
- La prise en main de tronçonneuses par les participantes avec les conseils et points de vigilance de l'intervenant
- Des exercices pratiques de tronçonnage, de façonnage, d'ébranchage et de billonage encadrés par l'intervenant
- Des réponses aux questions des participantes

Mode d'évaluation de la formation

- Tour de table (attentes, connaissances...)
- Test d'évaluation des acquis en application directe
- Questionnaire de satisfaction individuel et tour de table en fin de session

MODALITÉS PRATIQUES

Inscription avant le dimanche 13 juillet 2025 sur [ce lien](#)

En cas de difficulté, joindre le contact ci-dessous

Accueil des publics en situation de handicap

Les Civam souhaitent pouvoir accueillir tout type de public et sans distinction. Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée. Dans ce cas veuillez-vous rapprocher d'Auriane pour préparer votre venue au 05 59 84 70 63.

Conditions financières

- 0 € : Agriculteur-tricecontributeur-trice VIVEA, ou porteur de projet avec PPP incluant cette formation, adhérent à un groupe CIVAM * et sous réserve de non dépassement de votre plafond annuel
- 50 € : Agriculteur-tricecontributeur-trice VIVEA, ou porteur de projet avec PPP incluant cette formation, non adhérent à un groupe CIVAM * et sous réserve de non dépassement de votre plafond annuel
- 40 € : Porteur de projet sans PPP adhérent à un groupe CIVAM * – nombre de places limité
- *Sur devis* : Salarié-e, étudiant-e, agent de structures privées ou publiques

Pour les salariés agricoles, les employeurs peuvent bénéficier d'un financement Boost Compétences prenant en charge 45 % de la formation. La demande de financement doit être faite auprès d'Ocapiat en amont de la formation. Prendre contact avec Auriane pour établir les documents à transmettre.

Auriane Wallerich – civambearn@orange.fr – 05 59 84 70 63

* CIVAM Béarn, CIVAM Bio Béarn, Association des producteurs de Haricot Mais du Béarn, BLE, ALPAD

Les formations seront assurées sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits

Contact

Jessica Thomas

Jessica.bearn@civam.org - 07 57 18 15 55